

Pierre-Jacques Cazes (1676-1754) illustrateur

Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly (1707-1780) d'après Pierre-Jacques Cazes (1676-1754), Séance du Parlement de Toulouse rétabli en 1287, (détail) eau-forte et burin, H. 0, 110 ; L. 0, 180 m à la cuvette ; 9,2 x 16,7 cm au tr. c., Paris, Institut national d'histoire de l'art, Fol C 232 (4)

Conférence

Le Samedi 17 juin 2023 de 17h00 à 18h30

INHA, galerie Colbert, salle Giorgio-Vasari (1er étage), 2 rue Vivienne, 75002 Paris

Communication d'Enzo Menuge, présentée par Christine Gouzi

Dans son ouvrage fondateur, *La gravure d'illustration au XVIII^e siècle* publié en 1928, Louis Réau (1881-1961) distingua trois périodes dans l'art de l'illustration française au siècle des Lumières. Une première allant de 1700 à 1750, où en l'absence d'illustrateurs spécialisés, ce sont les peintres de métiers qui réalisèrent les images des rares livres illustrés. Une deuxième s'écoulant du milieu du siècle à 1774, qualifiée « d'âge d'or de la vignette » et enfin une dernière de déclin, de la fin du règne de Louis XV à l'aube du XIX^e siècle. Au regard de la centaine de dessins que Pierre-Jacques Cazes réalisa pour l'illustration, il fut au côté de Charles-Antoine Coypel, Jean-Baptiste Oudry ou François Boucher, l'un des principaux artisans de la mutation qui s'opéra dans la première moitié du XVIII^e siècle. Pourtant, il fut souvent négligé par l'historiographie dédiée à l'illustration. Dans l'optique de combler cette lacune historiographique, cette communication se propose de retracer les quarante ans de production de Cazes dans le domaine de l'illustration, d'analyser sa méthode de travail, ses rapports aux auteurs illustrés ainsi que ses liens avec les éditeurs et les graveurs, tout en proposant de nouvelles attributions.